



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche maritime et des
Ressources Hydrauliques



APPUI AUX SERVICES DE CONTRÔLES OFFICIELS

& DES PRODUITS ANIMAUX
VÉGÉTAUX EN TUNISIE

APPUI AUX SERVICES DE CONTRÔLES OFFICIELS

DES PRODUITS ANIMAUX & VÉGÉTAUX EN TUNISIE

PROJET: GCP /TUN/042/EC

BUDGET: 6,7 millions USD

DURÉE: 2019-2023

PARTENAIRE FINANCIER: Union Européenne

OBJECTIF GLOBAL:

La modernisation du secteur agricole en Tunisie fondé sur des principes d'exploitation durable des ressources naturelles.

CONTEXTE:

PACE Programme d'Appui à la Compétitivité et aux Exportations (PACE) fruit de la coopération entre le gouvernement tunisien et l'Union Européenne qui vise à soutenir la croissance économique et l'emploi de qualité à travers une intégration accrue de l'économie tunisienne dans l'espace économique européen et mondial.

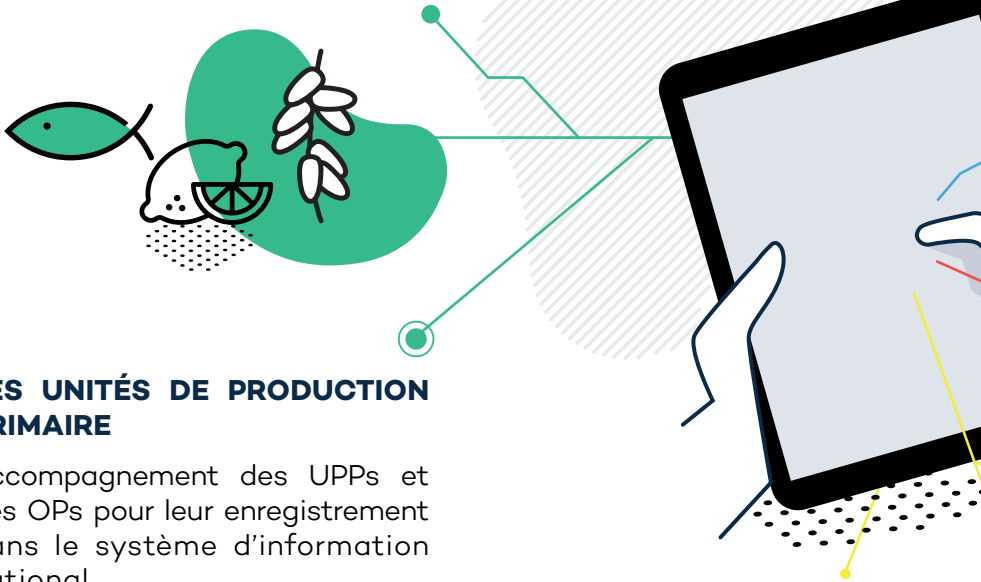
CPP Cadre de Programmation entre la FAO et le gouvernement tunisien pour la promotion des systèmes de production agricole, le renforcement de leur compétitivité et l'assurance de leur durabilité.

Les Stratégies Nationales des services vétérinaires pour la promotion des échanges commerciaux des animaux et des produits d'origine animale ainsi que les stratégies pour le contrôle phytosanitaire des produits d'origine végétale.

CONCORDANCE AVEC LES ODDs:



UN APPUI **MULTIDIMENSIONNEL** À LA CHAÎNE DU CONTRÔLE OFFICIEL DES PRODUITS ANIMAUX & VÉGÉTAUX



LES UNITÉS DE PRODUCTION PRIMAIRE

Accompagnement des UPPs et des OPs pour leur enregistrement dans le système d'information national

Développement de plans de surveillance des principales maladies végétales

Renforcement du contrôle des UPPs basé sur l'analyse de risques et l'agrément sanitaire

Renforcement du système de contrôle des produits biologiques



LES POSTES DE CONTRÔLE FR

Digitalisation des postes de cont

Renforcement des capacités po
des produits animaux e
conformément aux normes des

Accréditation des organismes
selon la norme ISO 17020



La conception et la mise en place d'un **système d'information national centralisé** pour l'enregistrement, la traçabilité et le contrôle officiel

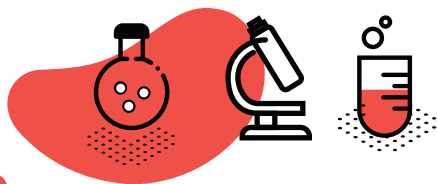


LES AUTORITÉS COMPÉTENTES POUR LE CONTRÔLE OFFICIEL

Appui à la mise à jour du cadre réglementaire vétérinaire et phytosanitaire conformément aux normes de l'accord SPS

Renforcement des capacités humaines et matérielles au niveau central et régional

Appui pour la lutte contre les maladies animales et végétales



LES LABORATOIRES OFFICIELS

Renforcement des capacités humaines et matérielles

Accompagnement pour la mise sous assurance qualité et l'accréditation des analyses essentielles conformément à la norme ISO 17 025

CONTRÔLE FRONTALIERS

contrôle frontaliers
pour le contrôle
et végétaux
s l'accord SPS
s d'inspection

PRINCIPAUX RÉSULTATS

RÉSULTAT 1

La qualité des produits d'origine animale mis sur les marchés, aux niveaux national et international, assurée selon le système SPS

Les capacités du contrôle officiel en agriculture biologique sont renforcées

RÉSULTAT 2

La qualité des produits d'origine végétale mis sur les marchés au niveau national et international assurée selon le système SPS

PARTENAIRES DIRECTS



La Direction Générale
des Services Vétérinaires
(DGSV)



La Direction Générale
de la Santé Végétale et
du Contrôle des Intrants
Agricoles **(DGSVCIA)**



La Direction Générale de
l'Agriculture Biologique
(DGAB)

Bureau sous régional de la FAO pour l'Afrique du Nord

📍 Rue du Lac Winnipeg, 1053 Les Berges du Lac 1

Tunis BP.107 Les Berges du Lac 1

☎ (+216) 70 145 700 - 📠 (+216) 71 861 960

✉ fao-snea@fao.org - www.fao.org



La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de la FAO et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne



Certains droits réservés. Ce(tte) œuvre est mise à disposition selon les termes de la licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO